



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Construction d'une prison en Guyane

Question au Gouvernement n° 686

Texte de la question

CONSTRUCTION D'UNE PRISON EN GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Yoann Gillet.

M. Yoann Gillet . Monsieur le ministre de la justice, il y a encore quelques mois, vous étiez ministre de l'intérieur. Aux responsabilités place Beauvau, vous avez habitué les Français à un excès de communication visant à cacher vos échecs. Ils se souviennent de vos opérations Place nette, qui n'avaient de XXL que leur couverture médiatique : un petit tour dans les quartiers difficiles, entouré de caméras, et puis s'en va. Les trafiquants continuent ensuite à vivre paisiblement, quand les habitants de ces quartiers, eux, sont toujours dans l'angoisse et dans la peur, encore aujourd'hui.

Les habitants de Nîmes, commune de ma circonscription, se souviennent très bien de vos coups de com', tout comme de l'annonce d'un nouveau commissariat dans le quartier de Pissevin, qui non seulement n'était qu'un bureau, mais qui, surtout, était le déménagement du bureau de police du quartier voisin. Ils se souviennent aussi qu'à l'avant-veille de son inauguration, à laquelle vous deviez assister, ce bureau de police a été incendié.

Aujourd'hui place Vendôme, en tant que garde des sceaux, je constate que vous utilisez les mêmes recettes : communication à outrance et faits travestis à votre convenance. Avant-hier, en déplacement en Guyane, territoire gangrené par les trafics et l'hyperviolence, où les maux de la société sont multipliés par dix, vous avez annoncé « la construction d'une prison de haute sécurité ».

Vous devriez avoir honte ! Dès 2017, dans l'accord de Guyane, il a été pris acte du projet de construction d'une nouvelle prison, nécessaire tant celle de Remire-Montjoly est surpeuplée. Le terrain a été identifié en 2018, les marchés publics pour sa construction ont été publiés en 2020 et les 500 places sont prévues depuis le début. Mais en maniant habilement le verbe, vous faites croire que vous êtes à l'origine du projet alors que vous n'êtes chargé du milieu carcéral que depuis quelques mois.

À l'intérieur ou à Beauvau, les Français n'attendent pas du gouvernement de la communication politicienne ; ils attendent des résultats. Hier, ils attendaient de vous que vous les protégiez, aujourd'hui, ils attendent de vous que la justice soit ferme et intransigeante envers ceux qui leur pourrissent la vie au quotidien.

Quand cesserez-vous de faire de la communication et de mentir par omission ? Quand vous mettrez-vous enfin au travail ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice* . En vous entendant parler de

Nîmes, je pensais que vous vouliez remercier pour les 100 effectifs supplémentaires dont votre circonscription a été dotée grâce à la majorité parlementaire – vous, vous n'avez pas voté les budgets de la nation. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN. – Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

En ce qui concerne la justice, je propose, monsieur le député, que vous commenciez par la respecter : il convient de respecter toutes les décisions de justice, quelle qu'en soit la fermeté... (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

Le besoin d'autorité et de justice est présent en Guyane comme partout ailleurs sur le territoire national. C'est vous qui ne connaissez pas le dossier guyanais. Je me suis rendu à plusieurs reprises sur le site de la prison dont la construction a été décidée en 2017 : il n'y a toujours pas de permis de construire, il n'y avait pas de budgétisation. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) C'est grâce au premier ministre que les 400 millions d'euros pour la cité judiciaire ont été inscrits au budget cette année – ils n'étaient pas prévus dans la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, évoquée dès 2017 par le gouvernement Cazeneuve. L'autorisation de travaux a été signée aujourd'hui et le permis de construire le sera demain. Les travaux de terrassement débuteront dès le mois de juillet.

En effet, je concrétise des annonces faites il y a très longtemps mais jamais budgétisées, jamais organisées. (*M. Bruno Bilde s'exclame.*)

M. Nicolas Meizonnet . C'est vous qui étiez au pouvoir ! Qu'avez-vous fait ?

M. Alexandre Dufosset . Quel aveu !

M. Gérald Darmanin, ministre d'État . En effet, une modification est intervenue : un quartier de haute sécurité de soixante places sera créé au sein de la future prison de Saint-Laurent-du-Maroni, qui comprendra 500 places – vous vous êtes prononcés en faveur du projet de loi visant à sortir la France du narcotrafic, dont vous avez salué le courage. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Je constate que vous avez du mal à reconnaître publiquement que le gouvernement fait des choses efficaces pour la nation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Yoann Gillet](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 686

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juin 2025